

VIGILANCE ET CONDUITE A TENIR FACE AUX RISQUES ATTENTATS

Mise à jour 05/2024

Réf PRSE01A



Depuis l'instruction no SG/HFDS/2016/340 du 4 novembre 2016 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements de santé et le secteur médico-social, ces derniers ont l'obligation de sensibiliser l'ensemble du personnel de santé à la prévention du risque attentat : vigilance et conduite à tenir. Ainsi, le personnel doit être préparé à réagir face à une attaque terroriste. Cette formation a pour objectif principal de préparer l'ensemble de personnel à conserver une vigilance permanente et à réagir de manière adaptée à tout incident (agression, intrusion, attentat) ainsi qu'à développer une véritable « culture de la sécurité » propre à permettre une réaction collective face à des risques et à des menaces.

Compétences visées

- ❖ Assurer une vigilance au quotidien face aux risques liés à la sûreté de l'établissement.
- ❖ Réagir en adoptant les bonnes attitudes et comportements face à un risque réel.

Objectifs de la formation

- ☞ Comprendre le contexte et le cadre du risque terroriste en France.
- ☞ Comprendre la prévention et la sûreté au sein d'un établissement.
- ☞ Être sensibilisé à la vigilance (consignes et bonnes pratiques).
- ☞ Maîtriser les moyens et procédures d'alertes.
- ☞ Identifier les cheminements de protection au sein de l'établissement.
- ☞ Adopter les bons comportements et attitudes en cas de situation à risque (savoir faire face, gérer son stress, sa peur, sa panique).
- ☞ Identifier les attitudes et comportements à proscrire.

Contenu

1. Le contexte et le cadre du risque terroriste en France

- Le risque terroriste en France et son évolution.
- Les conséquences du risque terroriste sur les activités professionnelles.
- Les distinctions entre différentes notions (attentat, intrusion, agression, crise, danger, urgence).

2. La prévention et la sûreté au sein d'un établissement

- Les notions de prévention et de sûreté.
- Les moyens de prévention : La vigilance.
- Les bonnes pratiques de la vigilance au sein d'un établissement.
- Les cheminements de protection au sein d'un établissement.

3. Savoir faire face : L'alerte

- Les moyens et les procédures d'alertes.
- Les dispositifs d'intervention et de secours et les délais d'intervention.
- La transmission des renseignements.

4. Les bons comportements et les comportements à proscrire

- Les bons réflexes comportementaux.
- La mise en sécurité de soi et d'autrui.
- Les facteurs de dérèglement : les 3D (Déferlement, Dérèglement, Divergence).
- La gestion de son stress et de sa panique.
- Savoir faire face à l'agression.



Public

L'ensemble du personnel



Pré-requis

Connaître le plan de sécurité d'établissement (PSE) dont, en particulier, les consignes « alerte-attentat »



Durée

1 jour, soit 7 h (en présentiel)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) Sapeur-Pompier ou issu d'un service de sécurité nationale.



Nombre de participants (intra)

De 2 à 15 personnes



Matériel nécessaire

Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Exercices pratiques
- Mise en situation collective
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

